



## Les États africains conviennent de renforcer la sûreté, la sécurité et la durabilité de la connectivité aérienne

Publication immédiate

**Nairobi et Montréal, le 31 août 2023** – À l'issue de la [huitième édition de la Semaine de l'aviation de la région Afrique-océan Indien \(AFI\)](#), les États sont convenus de collaborer plus étroitement à la mise en œuvre des normes et des plans de l'OACI en matière de sûreté, de sécurité et de durabilité de l'aviation, les États « très performants » s'étant portés volontaires pour offrir plus d'assistance à ceux qui en ont le plus besoin.

La rencontre, organisée par le Gouvernement kényan, s'est tenue à Nairobi du 21 au 25 août 2023 et a réuni des représentants au Conseil ainsi que des représentants d'États et d'organisations.

Dans son discours d'ouverture, le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano, a fait remarquer que la présence à cette rencontre « d'un aussi grand nombre de représentants d'États et d'organisations internationales et régionales témoigne clairement de la reconnaissance de l'importance de l'aviation pour le développement durable des nations et de la nécessité pour tous les partenaires et acteurs concernés de travailler en étroite collaboration pour créer des synergies en Afrique. »

Les participants se sont entendus sur la nécessité d'un partenariat accru centré sur le renforcement des capacités, et plus particulièrement sur le soutien à la prochaine génération de professionnels de l'aviation. Les États ont mentionné « l'application pratique » de la [feuille de route pour la formation et le renforcement des capacités en aviation de l'OACI](#) et l'importance d'un soutien continu aux formations et aux ateliers de l'OACI dans les domaines prioritaires. Ils ont reconnu l'importance de mobiliser des ressources dans le cadre de l'initiative *Aucun pays laissé de côté* et ont convenu que le soutien à la prochaine génération de professionnels de l'aviation et l'égalité des sexes devraient être des éléments cruciaux des plans nationaux relatifs à l'aviation.

La question de la capacité des systèmes de navigation aérienne de l'Afrique a également été abordée, les États s'étant accordés pour demander à la Commission de l'Union africaine de coordonner la création d'un groupe de travail dont l'action porterait sur le concept de « ciel unifié » en Afrique, et renforcer leur coopération au moyen de la prise de décision en collaboration. La numérisation des services a été considérée comme une priorité particulièrement importante dans ce domaine.

Afin de favoriser des partenariats entre les États dont les capacités de supervision de la sûreté et de la sécurité sont « fortes » et ceux dont les capacités sont « faibles », il a été demandé aux bureaux régionaux de l'OACI de faciliter la coopération par l'entremise de mécanismes régionaux, en mettant l'accent sur l'élaboration de projets ciblés visant à atteindre les objectifs énoncés dans les plans mondiaux de sûreté et de sécurité de l'aviation de l'OACI.

Le [Plan d'action de l'OACI sur la cybersécurité](#) et l'initiative de l'Alliance pour la sécurité aérienne en Afrique (ASAA) axée sur la collecte efficace de données sur les incidents et les accidents en Afrique ont été considérés comme hautement prioritaires pour les États, de même que la ratification de la Convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel (la « Convention de Malabo ») (2014).

La durabilité a été reconnue comme une priorité tout aussi importante, et il a été convenu que le développement de carburants d'aviation durables (SAF) jouait un rôle capital pour la décarbonation du transport aérien et promettait d'être un catalyseur du développement durable en Afrique. Les États et d'autres acteurs concernés ont été encouragés à adhérer au [Programme d'assistance, de renforcement des capacités et de formation de l'OACI pour les carburants d'aviation durables \(Programme ACT-SAF\)](#) et à tirer avantage de tous les moyens qu'il met à leur disposition.

Les États ont aussi été invités à contribuer concrètement à la [troisième Conférence de l'OACI sur l'aviation et les carburants alternatifs](#), qui se tiendra en novembre 2023 à Dubaï et qui devrait définir un cadre mondial pour l'investissement dans les SAF et leur production.

Les États se sont dits conscients que le développement d'un transport aérien africain dans de bonnes conditions de sécurité, de sûreté et de durabilité nécessiterait également une mise en œuvre totale des orientations de l'OACI en matière de facilitation et de transport aérien, surtout celles relatives à la libéralisation des services aériens et aux redevances d'usage, droits et taxes imposés dans le domaine de l'aviation. Les États et les acteurs concernés ont été invités à mobiliser la volonté politique des dirigeants en mettant en valeur les avantages d'une mise en œuvre intégrale de la Déclaration de Yamoussoukro concernant la libéralisation de l'accès aux marchés du transport aérien en Afrique, et à éviter le protectionnisme.

« Il est clair que l'Afrique est arrivée à une étape importante de la réalisation de son aspiration à une connectivité aérienne nationale, régionale et internationale sur le continent », a déclaré le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar, lors de son allocution de clôture. « Pour avancer, il faut que nous poursuivions tous sur la lancée des progrès réalisés cette semaine en adoptant des politiques, des programmes et des mesures efficaces qui conduiront aux résultats escomptés. Connecter l'Afrique et le monde, voilà notre vision et elle ne peut se concrétiser que si nous continuons à travailler ensemble. »

La Semaine de l'aviation AFI a aussi donné aux dirigeants de l'OACI l'occasion de défendre les priorités de l'Organisation lors d'une série de réunions bilatérales et multilatérales qui se sont tenues en marge de la rencontre, notamment celle qui a eu lieu avec le Président du Kenya, Son Excellence William Ruto, où l'engagement du Kenya envers l'OACI et la coopération régionale a été souligné et salué. L'annonce de la construction d'un nouvel immeuble pour le Bureau régional Afrique orientale et australe (ESAF) de l'OACI, à Nairobi, et d'une contribution volontaire de 200 000 USD du Kenya pour soutenir le [Plan régional de mise en œuvre complet de l'OACI pour la sûreté de l'aviation et la facilitation en Afrique \(Plan AFI SECFAL\)](#) est venue confirmer cet engagement.

En plus de ses interventions lors des réunions des comités directeurs du [Plan régional de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique \(Plan AFI\)](#) et du Plan AFI SECFAL, le Secrétaire général a rencontré les chefs des délégations ayant pris part à la Semaine de l'aviation AFI et s'est entretenu avec la Ministre des transports et de l'aviation civile, Mme Fardowsa Osman Egal, et le Directeur général de l'aviation civile de la Somalie, M. Ahmed Moalim Hassan, les Directeurs généraux de l'aviation civile de la Namibie et du Nigéria, Mme Toska Sem et M. Musa Shuaibu Nuhu, respectivement, et l'Administrateur de la sûreté des transports des États-Unis, M. David Pekoske.

Au cours de sa mission au Kenya, le Secrétaire général s'est entretenu avec la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi, Mme Zainab Bangura, et la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive d'ONU-Habitat, Mme Maimuna Mohd Sharif, sur des domaines où la coopération pourrait être renforcée.

Le Président du Conseil et le Secrétaire général étaient accompagnés de membres du personnel de l'OACI : la Directrice du Bureau régional ESAF, Mme Lucy Mbugua, le Directeur du Bureau régional Afrique occidentale et centrale, M. Prosper Zo'o Minto'o, le Directeur du renforcement des capacités et de la mise en œuvre, M. Jorge Vargas, le Directeur du transport aérien, M. Mohamed Rahma, et la Directrice de la navigation aérienne, Mme Michele Merkle.



À l'issue de la huitième édition de la Semaine de l'aviation de la région Afrique-océan Indien (AFI), les États sont convenus de travailler plus étroitement ensemble à la mise en œuvre des plans et des normes de l'OACI en matière de sûreté, de sécurité et de durabilité de l'aviation, les États « très performants » s'étant portés volontaires pour offrir plus d'assistance. La rencontre, organisée par le Gouvernement kényan, s'est tenue à Nairobi du 21 au 25 août 2023.

## Ressources pour les rédacteurs

[La Semaine de l'aviation AFI](#)

[L'initiative Aucun pays laissé de côté](#)

## À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

## Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

[LinkedIn](#)

## Personne à contacter pour les médias :

[William Raillant-Clark](#)

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)